

Le circuit jaune de Doulezon



Visorando



Randonnée n°34376450

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Randonnée au départ de Doulezon. Le village est riche d'une remarquable église du Moyen Âge et est traversé par deux ruisseaux, le Lestage et le Pédayne.

Durée :	1h 40	Difficulté :	Facile
Distance :	5,09 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	76 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	76 m	Commune :	Doulezon (33350)
Point haut :	107 m		
Point bas :	43 m		



Description

Départ à Doulezon au niveau du parking de l'église et du cimetière.

(D/A) Du parking, se diriger vers le carrefour central de Doulezon (Indication des 3 circuits avec flèches Vertes, Rouges et Jaunes signalées par nos pots rieurs doulezonnais), prendre à gauche la rue "Le Bourg Sud" puis de suite à droite la descente vers Micouleau et le Touron. Ignorer deux chemins à droite et continuer de descendre.

Passer devant un tombeau de famille, puis un vieux lavoir. Continuer sur la route ombragée le long de la source du Touron, **où semble régner un climat tropical**. Aller jusqu'au croisement au pied de la descente.

(1) À l'intersection, prendre la route sur la gauche, passer devant le moulin à eau de l'Escouach. Au carrefour suivant, poursuivre tout droit sur la route qui fait, plus loin, un virage en épingle à gauche pour arriver au Souquet et sa maison en ruines.

(2) Au carrefour, prendre en face direction Nord puis, 200 mètres plus loin, tourner à droite vers Caillouade. Laisser la maison à droite et poursuivre dans les vignes pour rejoindre le chemin menant au hameau de Rieux puis à la D21.

(3) Continuer en face, le long des vignes, puis le long du bois. Rejoindre la route et tourner à droite au chêne mort jusqu'au carrefour.

(4) Tourner à gauche en suivant la flèche Jaune, contourner les bâtiments de Bel-Air et descendre sur la gauche, direction Ouest-Nord-Ouest, vers Langragnat. Traverser ce hameau et poursuivre jusqu'à l'intersection suivante.

(5) Tourner à droite, direction Nord-Ouest, vers Doulezon, traverser le ruisseau de Descot pour arriver au lavoir de la Chotelle récemment restauré. À l'intersection suivante, tourner à droite, direction Descot. remarquer quelques jolies maisons avant d'arriver derrière l'église de Doulezon. **(D/A)**

Informations pratiques

Ce circuit a été réalisé par les randonneurs de la commune de Doulezon. Un dépliant détaillant l'histoire de cette commune est disponible à la mairie.

Bureau d'Accueil de Castillon
5 allées de la République
33350 Castillon la Bataille
Tél : +33 (0)5 57 40 27 58

Points de passages

D/A Parking près de l'église - Église Notre-Dame (Doulezon)

N 44.792413° / O 0.004714° - alt. 91 m - km 0

1 Croisement au pied de la descente

N 44.786816° / O 0.008178° - alt. 43 m - km 0.72

2 Continuer en face

N 44.785418° / O 0.00252° - alt. 65 m - km 1.39

3 Traversée de la D21

N 44.786205° / E 0.004224° - alt. 91 m - km 2.12

4 Carrefour - chemin à gauche

N 44.787354° / E 0.013266° - alt. 103 m - km 2.95

5 Carrefour de routes

N 44.789443° / E 0.006284° - alt. 80 m - km 3.97

D/A Parking près de l'église

N 44.792413° / O 0.00471° - alt. 91 m - km 5.09

contact@tourisme-castillonpujols.fr

<https://www.tourisme-castillonpujols.fr>

A proximité

(D/A) [Église Notre-Dame](#)

Doulezon conserve également une importante villa gallo-romaine qui s'étend sur près de trois hectares.

(2) Maison noble de Laurée.

Croix de mission avant Caillouade.

À la maison Caillouade, puits gavache (puits couvert et fermé).

(3) Tombeau avec épitaphe à Rieux.

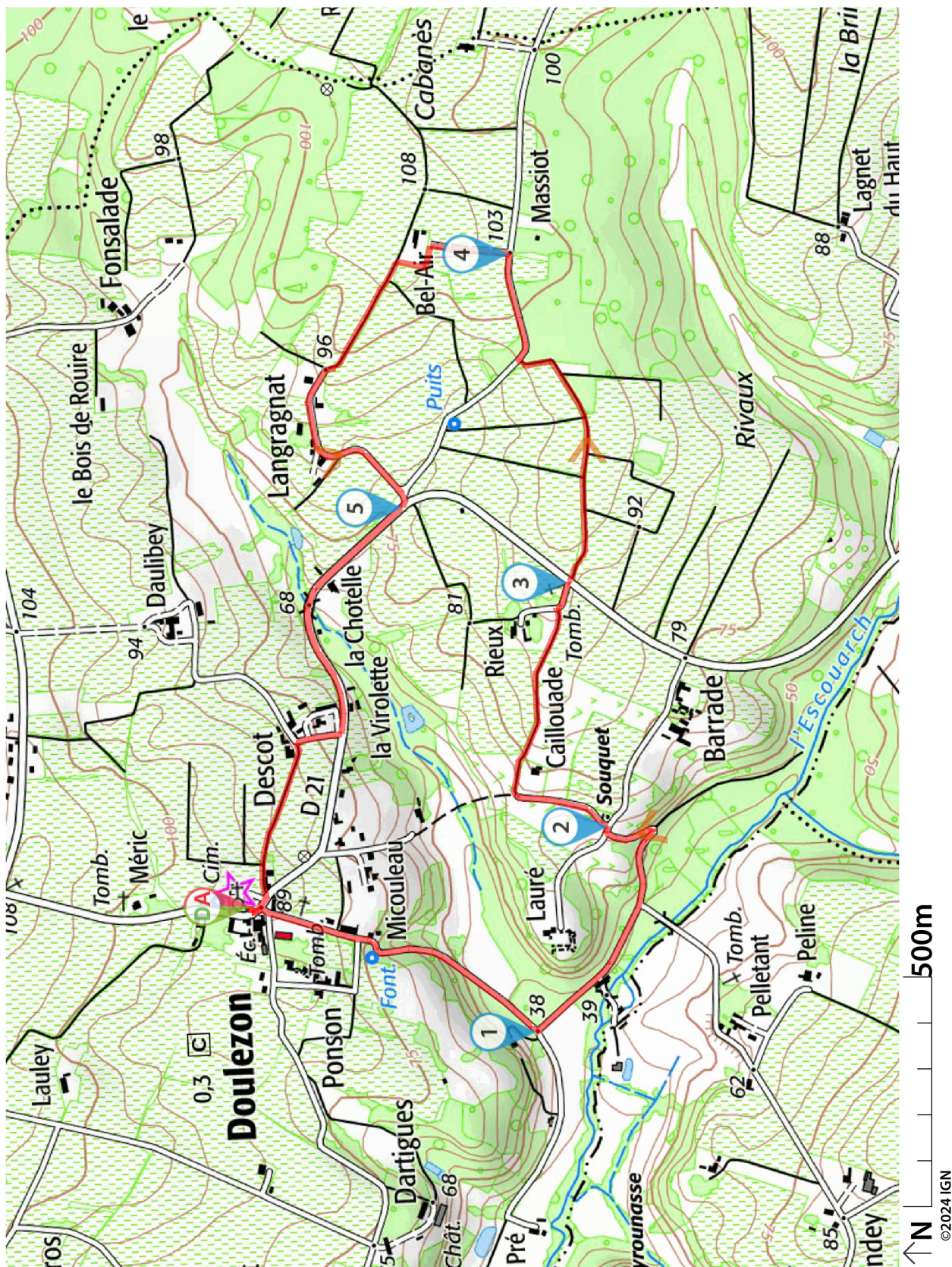
(4) Langragnat avec ses belles maisons et un puits ancien bouché et, à 500 m de (5), vieux pigeonnier à Descot.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-circuit-jaune-de-doulezon-2/>

En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



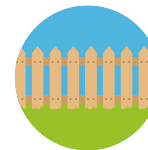
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.